
PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

COMMUNIQUER SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX POUR PROMOUVOIR UNE TPE

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Grâce à notre formation sur les réseaux sociaux, vous allez tout apprendre pour devenir un pro des réseaux sociaux. Dites "adieu" aux galères pour se faire remarquer !

Avec notre formatrice et experts des réseaux sociaux, vous allez savoir construire une véritable stratégie, concrète et réaliste, pour faire décoller votre activité. Choisir les bons canaux, les animer avec justesse et efficacité, développer votre communauté et anticiper vos temps forts pour les faire exploser en ligne.

Vous aurez toutes les cartes en main pour sortir du lot.

Apprenez à votre rythme, où et comme vous le souhaitez, grâce à notre méthode en e-learning Hybride.

Vous serez prêt(e) à résoudre le casse-tête de la visibilité et de la croissance sur les réseaux sociaux. Avec ces nouvelles compétences, faites décoller votre activité en ligne !

PUBLIC :

La certification s'adresse à des créateurs ou chefs d'entreprise de TPE souhaitant gérer eux-mêmes leur présence sur les réseaux sociaux et promouvoir leur activité.

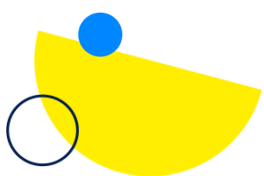
PRÉREQUIS :

Maîtrise des outils bureautiques (traitement de texte, traitement des images, navigation internet, tableur)

Aisance dans le rédactionnel et le traitement de données chiffrées

MOYENS TECHNIQUES :

il vous faudra les moyens techniques adaptés, un ordinateur personnel et une connexion internet performante et un smartphone performant.



MODALITES ET DELAIS D'ACCÈS :

Formation e-learning composée d'une partie en FOAD (formation ouverte et/ou à distance) et d'une partie de formations sous la forme de visioconférences individuelles.

Nous répondrons à votre commande dans les 48h, en moyenne. Une fois notre réponse obtenue vous aurez 4 jours pour la confirmer.

Dans le cas où vous souhaitez commencer votre formation immédiatement après votre confirmation, il vous sera proposé de renoncer à votre droit de rétractation (durée légale de 14 jours).

DURÉE :

28 heures dont 21 heures de travail asynchrones (individuel) et 7 heures de travail synchrones (entretiens avec la formatrice), pour une période s'étalant de 30 jours (1 mois) à 60 jours (2 mois).

DATES OU PÉRIODE :

Pas de période spécifique.

Les dates d'entrée et fin seront définies conjointement entre l'apprenant et l'organisme de formation et retranscrites dans la convention de formation.

HORAIRES :

- La partie e-learning est accessible 7/7 et 24h/24h.
- Le monitoring et l'assistance pédagogique sont disponibles du lundi au vendredi de 9H à 17H.
- Les accompagnements individuels seront à programmer avec le formateur du lundi au samedi entre 9H et 21H et **selon les disponibilités de chacun**.

LIEU :

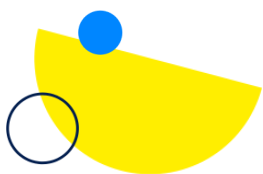
Formation Ouverte à Distance, accessible 7j/7 et 24H/24 à partir d'une plateforme conçue spécialement pour le e-learning à l'adresse suivante :

<https://www.franceelearning.fr/>

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez nous contacter au handicap@franceelearning.fr

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap physique sous conditions :

- utiliser un ordinateur, une tablette et/ou un smartphone pour suivre les cours
- utiliser un téléphone pour les appels avec les intervenants



Les personnes malentendantes et malvoyantes ne pourront toutefois pas bénéficier, de manière autonome, de l'ensemble des services proposés.

Les personnes malentendantes ne pourront pas

- exploiter l'audio de nos contenus vidéo et les formats audio quand ils sont proposés,
- bénéficier des rendez-vous téléphoniques avec les intervenants

Resteront accessibles : les visuels de nos contenus vidéos, nos supports de formation écrits qui couvrent 100% des contenus vidéo et la réalisation des quizz en ligne nécessaire à la réalisation de la formation.

Les personnes malvoyantes ne pourront pas :

- exploiter les visuels de nos contenus vidéos et nos supports de formation écrits
- réaliser les quizz en ligne sans être accompagnées

Resteront accessibles : l'audio de nos contenus vidéo, les formats podcast quand ils sont proposés et les rendez-vous téléphoniques avec nos experts.

TARIFS :

1 offre est proposée pour cette formation éligible aux financements CPF (reste à charge de 100€ obligatoire par décret du 29 avril 2024)

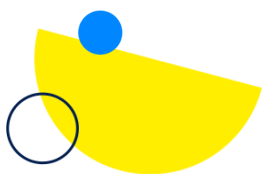
PREMIUM : 2100€

- Accès aux contenus vidéos et exercices interactifs, en illimité
- Accompagnement pédagogique par e-mail, messagerie ainsi que par téléphone et visio, réponse garantie en moins de 24h
- Mentorat de professionnels-experts **via 7 Rendez-vous privés**
- Supports avancés téléchargeables
- Programme d'aide à la valorisation des compétences pour améliorer sa visibilité et son employabilité
- Réception de toutes les mises à jour des contenus pédagogiques
- Frais de passage de la certification inclus

OBJECTIF DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES

Cette certification s'adresse aux créateurs d'entreprise et aux chefs d'entreprises de TPE souhaitant gérer eux-mêmes leur présence sur les réseaux sociaux et promouvoir leurs activités.

L'objectif de la certification est de permettre aux entrepreneurs de TPE de maîtriser leur communication d'entreprise sur les réseaux sociaux. Ils pourront ainsi déterminer leur stratégie de communication liée à l'entreprise, identifier les réseaux sociaux pertinents et créer une page entreprise sur les réseaux choisis.



Les apprenants pourront enfin en toute autonomie, élaborer et mettre en place leur stratégie éditoriale, animer leur(s) page(s) avec du contenu commercial et informatif sur les produits et l'entreprise.

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Définir une stratégie sur les réseaux sociaux, adaptée au métier de chef d'entreprise de TPE et en lien avec son activité, son public cible et ses objectifs commerciaux Identifier la ou les plateforme(s) de réseaux sociaux en comparant leurs positionnements sur le marché
- Créer et concevoir une page de présentation de son entreprise sur les réseaux sociaux choisis
- Elaborer une stratégie éditoriale en tenant compte des spécificités propre au métier de chef d'entreprise de TPE : objectifs qualitatifs, quantitatifs et temporels
- Animer la page de son entreprise en publiant des posts (du contenu commercial, des informations sur les produits et sur l'entreprise, du contenu multimédia)
- Cultiver la e-réputation de son entreprise en mettant en place des actions publicitaires sur le ou les réseaux sociaux concernés

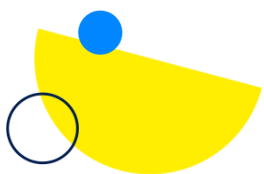
CONTENU

MODULE 1 : LES RÉSEAUX SOCIAUX COMME OUTIL DE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

1. Tour d'horizon des principales fonctionnalités des réseaux sociaux
2. Comprendre le fonctionnement des différents algorithmes (Facebook, Instagram, YouTube, Tiktok, LinkedIn & Twitter)
3. Créer un compte professionnel sur les différentes plateformes (Facebook, Instagram, YouTube, Tiktok, LinkedIn & Twitter)
4. Passer d'un profil personnel à un profil professionnel
5. Rattacher les comptes ensembles (son compte Facebook à son compte Instagram, Youtube & Insta sur Tiktok etc.)
6. Bien rédiger sa biographie
7. Bien rédiger ses posts et identifier les hashtags utiles
8. Exercice corrigé lors du visio : Rédiger sa biographie sur les différentes plateformes
9. Créer des visuels impactants
10. Tips Canva
11. Exercice corrigé lors du visio : Création de contenus & rédaction de la légende

MODULE 2 : DÉFINIR SA STRATÉGIE DE COMMUNICATION

1. Définir ses objectifs (SMART) et ses cibles : définir son persona
2. Analyse du marché : SWOT, benchmark & veille
3. Exercice corrigé lors du visio : Définir correctement l'étude de marché de son entreprise/client (benchmark, veille & swot)



4. Mettre en œuvre sa stratégie de communication sur les réseaux sociaux
 - a. Les leviers
 - b. Les outils
 - c. Les moyens (humains et financiers)
5. Choisir ses indicateurs de performance
6. Déterminer une ligne éditoriale adaptée à sa cible
7. La stratégie éditoriale
 - a. pourquoi publier ?
 - b. quand publier ?
 - c. A quelle fréquence ?
 - d. La barrière à la consommation : comment publier ?
 - e. Les différents types de contenu : quoi publier ?
8. La visibilité de ses posts, le ciblage de ses prospects
9. Exercice corrigé lors du visio : Construire un calendrier éditorial (correction lors de l'appel visio)

MODULE 3 : DÉVELOPPER SA VISIBILITÉ

1. Se démarquer et obtenir un ratio abonnés / visiteurs plus élevé grâce à des publications originales
2. Augmenter son nombre d'abonnés : les bonnes pratiques
3. Gérer la modération (ex : répondre aux commentaires négatifs)
4. Atelier pratique en visio : Comment installer une modération simplifiée sur les réseaux sociaux
5. Maximiser son temps grâce aux outils de programmation
6. Atelier pratique en visio : Utiliser correctement les outils de programmation

MODULE 4 : DÉVELOPPER SA COMMUNAUTÉ

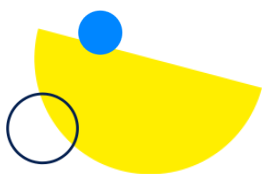
1. Trouver les influenceurs les plus pertinents pour son activité
2. Collaborations et mises en avant
3. Travailler avec des influenceurs : risques et bonnes pratiques
4. Prix et mode de fonctionnement

MODULE 5 : UTILISER LES RÉSEAUX SOCIAUX POUR DÉVELOPPER SON ENTREPRISE, FAIRE DES PUBLICITÉS

1. Lancer un jeu ou un concours sur les réseaux sociaux
2. Vendre ses produits sur les réseaux sociaux (Instagram Shopping, etc.)
3. Faire de la publicité ciblée avec les posts et stories sponsorisés
4. Utiliser les publicités pour obtenir des conversions à moindre coût
5. L'avantage d'Instagram et de son format publicitaire
6. Visio final : le dernier accompagnement & les dernières questions

MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- QCM/Quiz
- Grille d'évaluation



- Travaux pratiques
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Suivi de l'exécution :

- Attestation d'assiduité mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.
- Relevé de connexions, signé par un représentant de l'organisme de formation indiquant :
 - La date de l'action et les heures de début et de fin d'utilisation du programme
 - La dénomination du ou des modules suivis.
- Attestation de réalisation des unités, signée par un représentant de l'organisme de formation, détaillant les travaux finalisés en cohérence avec le programme de formation.

Appréciation des résultats :

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Évaluation continue durant la session par des questionnaires de satisfactions envoyés par email ainsi que des échanges oraux avec nos conseillers.
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

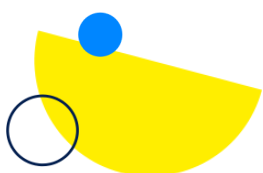
MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

Modalités pédagogiques :

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Accès individualisé grâce à 1 login et 1 mot de passe par apprenant permettant le contrôle et l'évaluation par les tuteurs formateurs à partir d'une plateforme conçue spécialement pour le e-learning.

Référent pédagogique et formateur :

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.



Le bon déroulement est assuré par la formatrice désignée par l'organisme de formation : **MARIE GALLIEZ**.

<https://www.linkedin.com/in/mariegalliez/>

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

La formation mène à la certification RS6083 enregistrée au Répertoire Spécifique de France Compétences le 20/07/2022, intitulée 'Communiquer sur les réseaux sociaux pour promouvoir sa TPE' et détenue par CREATIFS

(<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6083/>)

Modalités d'évaluation : présentation d'un cas pratique devant un jury (en visio-conférence)

Conception et mise en place d'une stratégie de communication et éditoriale d'une entreprise TPE via les réseaux sociaux avec remise d'un rapport et soutenance orale.

A l'issue de sa formation et 1 semaine, le candidat devra remettre la présentation écrite de sa stratégie de communication et éditoriale à l'organisme. Ensuite, au cours d'une soutenance orale, il disposera de 20 minutes pour présenter cette stratégie ainsi que la page professionnelle sur le ou les réseaux sélectionnés devant un jury d'évaluation, en se basant sur le cadre de présentation ci-dessous.

A l'issue de cette présentation, 10 minutes seront dédiées à un échange avec le jury sous forme de questions-réponses.

Le candidat est évalué sur la qualité (fond et forme) de la présentation écrite ainsi que de la soutenance orale.

Durée et modalité de l'examen de certification : 30 minutes en visio conférence.

VOUS AVEZ UNE QUESTION SUR CETTE FORMATION ?

Contactez notre responsable pédagogique sur pedagogie@franceelearning.fr

